



Bulletin Officiel

N° 4403 Lundi 22 Juillet 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

INDICATEURS D'ACTIVE TRIMESTRIELS

ATTIJRI LEASING 3

MAGASIN GENERAL 4

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE - 5-6

SOPAT 7

TUNIS-RE 8-9

ASTREE 10-11

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF - 12

STAR 13-14

LAND'OR 15-16

AMS 17-18

ADWYA 19

PROJET DE RESOLUTIONS

UBCI -AGE- 20

SONEDE INTERNATIONAL – AGO - 21

COURBE DES TAUX 22

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 23-24

ANNEXE

PROJET DE RESOLUTIONS –AGO-

- UBCI

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012

- SONEDE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2013, au plus tard le 20 juillet 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

(Mt en Milliers de dinars)

		DEUXIEME TRIMESTRE			Cumul au 30 juin *			EXERCICE	
		2013	2012	Var en %	2013	2012	Var en %	2012**	
1	Approbations								
2	Répartition des approbations / s ecteurs & par type	Total	80 081	92 543	-13,5%	148 317	168 649	-12,1%	286 006
	2-1 Agriculture	Mobilier	8 294	13 980	-40,7%	15 771	24 756	-40,7%	39 549
		Immobilier	65	0		65	75	0,0%	75
	2-2 Industrie	Mobilier	10 772	9 228	16,7%	19 857	16 878	17,7%	32 979
		Immobilier	135	309	-56,3%	231	309	-25,2%	1 121
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	9 717	6 808	42,7%	15 088	12 349	22,2%	23 283
		Immobilier	0	80	-100,0%	0	80	-100,0%	121
	2-4 Tourisme	Mobilier	2 102	2 840	-26,0%	3 537	4 257	-16,9%	6 132
		Immobilier	0	90	-100,0%	0	90	-100,0%	90
	2-5 Services et commerce	Mobilier	46 562	56 927	-18,2%	88 718	107 574	-17,5%	176 322
		Immobilier	2 434	2 281	6,7%	5 050	2 281	121,4%	6 333
3	Mises en force								
4	Répartition des mises en force / secteurs et / type	Total	57 437	60 016	-4,3%	111 893	114 016	-1,9%	220 116
	4-1 Agriculture	Mobilier	5 100	9 732	-47,6%	10 385	17 811	-41,7%	32 744
		Immobilier	65	75	-13,3%	65	75	0,0%	75
	4-2 Industrie	Mobilier	6 129	6 237	-1,7%	16 934	11 216	51,0%	21 078
		Immobilier	231	0		231	1 022	-77,4%	2 426
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	6 581	3 974	65,6%	11 485	8 702	32,0%	18 687
		Immobilier	0	0		0	0	0,0%	0
	4-4 Tourisme	Mobilier	1 323	2 411	-45,1%	2 511	3 231	-22,3%	4 528
		Immobilier	0	90	-100,0%	0	232	-100,0%	232
	4-5 Services et commerce	Mobilier	37 595	36 854	2,0%	68 893	70 592	-2,4%	138 512
		Immobilier	413	643	-35,8%	1 389	1 135	22,4%	1 834
5	Total des engagements en cours		403 630	364 991	10,6%	403 630	364 991	10,6%	385 666
6	Total des engagements classés		47 123	42 510	10,9%	47 123	42 510	10,9%	44 954
7	Trésorerie Nette					-1 958	796	-346,0%	964
8	Structure des Ressources					308 420	274 518	12,3%	296 637
	Emprunts obligataires					33,3%	34,2%	-2,6%	36,4%
	Emprunts bancaires					56,1%	57,9%	-3,2%	51,8%
	Emprunts étrangers					0,7%	1,6%	-57,1%	1,1%
	Billets de trésorerie					9,9%	6,3%	57,9%	10,7%
9	Capitaux propres ***					28 557	25 213	13,3%	25 213
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring		8 937	7 553	18,3%	17 190	14 557	18,1%	30 676
11	Revenus nets de Leasing		8 849	7 386	19,8%	17 006	14 179	19,9%	30 144
12	Produits nets de Leasing		4 198	3 530	18,9%	8 031	7 599	5,7%	15 219
13	Total charges d'exploitat' hors provisions		1 388	1 275	8,9%	2 675	2 422	10,4%	4 911

* Données non auditées

** Chiffres définitifs et audités

*** compte non tenu du résultat semestriel

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing, de factoring nets de provisions et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité d'ATTIJARI LEASING au cours du Second Trimestre 2013 par rapport à la même période de l'exercice 2012 se caractérise par:

* Une baisse des approbations de 13,5%, cette baisse est ramenée à 12% en valeur cumulée au 30 juin 2013.

* Une baisse des mises en forces de 4,3%, cette baisse est ramenée à 1,9% en valeur cumulée au 30 juin 2013.

* Le niveau des actifs classés à fin juin 2013 s'est maintenu à 11,6%, soit sensiblement le même que celui de juin ou décembre 2012

* Une évolution du produit net de leasing de 18,9% et d'une évolution cumulée de 5,7%

* Une augmentation des capitaux propres de 3,34 MD correspondant à l'affectation du résultat de 2012

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège social : 24, avenue de France-Tunis-

La Société Magasin Général -SMG- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

Indicateurs d'activité	2 ^{ème} trimestre 2013*	2 ^{ème} trimestre 2012	30/06/2013*	30/06/2012	31/12/2012
CA TTC	142 772	124 315	260 815	230 734	508 754
CA HT	135 618	117 932	248 066	218 812	480 956
Charge du personnel	9 761	9 037	19 889	16 911	37 084
Nombre des points de vente	69	65	69	65	66
Délai règlements fournisseurs en J			90j	90j	90j

* Selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT du 2^{ème} trimestre 2013 a enregistré une évolution d'environ 15,00 % par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Nous avons enregistré l'ouverture de deux nouveaux points de vente au cours du 2^{ème} trimestre 2013, à savoir les unités « BATAM MONASTIR » et « BATAM GAFSA ».
3. Les charges du personnel du 2^{ème} trimestre 2013 ont enregistré une augmentation de 8,02 % par rapport à celles constatées au cours du 2^{ème} trimestre de l'année précédente.
4. Le nombre de point de vente a passé de 65 unités à la fin du 2^{ème} trimestre 2012 vers 69 unités à la fin du 2^{ème} trimestre 2013, et ce suite à l'ouverture des 4 points de vente suivants : SMG MOUROUJ 6 ; SMG BATAM BEJA ; SMG BATAM MONASTIR et SMG BATAM GAFSA
5. Deux magasins sont encore fermés suite aux événements du mois de Janvier 2011, à savoir SMG Metlaoui et SMG Djerissa.

(1) Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;
- Charges financières ;
- Produits financiers ;
- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2
- Effectif moyen.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs 2^{ème} trimestre 2013.

Indicateurs d'activité 2 ^{ème} trimestre 2013	2 ^{ème} trimestre 2013**	2 ^{ème} trimestre 2012*	au 30/06/2013**	au 30/06/2012*	VARIATION JUN 2013/2012		au 31/12/2012*
					Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	11 403	10 821	21 528	19 673	1 855	9,4%	42 267
Intérêts (1)	8 391	8 377	16 084	15 477	607	3,9%	32 466
Commissions en produits (2)	2 077	1 791	3 932	3 425	507	14,8%	6 819
Gains nets sur opérations de change	879	432	1 430	550	880	160,0%	2 261
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	56	221	82	221	-139	-62,9%	721
Charges d'exploitation bancaire	4 823	4 298	9 122	8 045	1 077	13,4%	17 237
Intérêts encourus	4 816	4 114	9 104	7 856	1 248	15,9%	16 890
Commissions encourues	7	184	18	189	-171	-90,5%	347
Produit Net Bancaire	6 580	6 523	12 406	11 628	778	6,7%	25 030
Autres Produits d'exploitation	9	5	21	16	5	31,3%	275
Charges opératoires :	3 582	3 331	6 877	6 298	579	9,2%	14 404
Frais de personnel	2 348	2 261	5 046	4 740	306	6,5%	10 510
Charges générales	1 234	1 070	1 831	1 558	273	17,5%	3 894
Structure du portefeuille			64 632	53 876	10 756	20,0%	61 738
Portefeuille titre commercial			15 683	9 422	6 261	66,5%	11 055
Portefeuille titre d'investissement			48 949	44 454	4 495	10,1%	50 683
Encours nets de crédits (3)			555 210	533 755	21 455	4,0%	544 034
Encours des dépôts			373 352	271 952	101 400	37,3%	342 045
Dépôts à vue			169 009	151 257	17 752	11,7%	166 906
Dépôts d'épargne			29 656	22 124	7 532	34,0%	30 203
Dépôts à terme			144 854	71 930	72 924	101,4%	128 191
Autres produits financiers			29 833	26 641	3 192	12,0%	16 745
Emprunts et ressources spéciales			162 552	178 870	-16 318	-9,1%	164 379
Encours lignes de crédits			32 204	38 011	-5 807	-15,3%	33 933
Frais financiers sur lignes de crédits			1 007	1 175	-168	-14,3%	1 090
Encours emprunts obligataires			125 250	135 500	-10 250	-7,6%	126 000
Frais financiers sur emprunts obligataires			4 091	4 184	-93	-2,2%	3 356
Capitaux propres			148 178	144 642	3 536	2,4%	145 257

* Données corrigées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

- Suite -

1 - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

- Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

2 - PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2013

L'activité de la BTE a été marquée au cours du deuxième trimestre 2013 par une hausse de 9,4% des produits d'exploitation bancaire par rapport au deuxième trimestre 2012 du fait essentiellement de la hausse des gains nets sur opérations de change. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont subi une hausse de 13,4% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du deuxième trimestre 2013 une augmentation de 6,7% (+779 mille dinars) par rapport à la même période de 2012.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 20,0% (+10.756 mille dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement et d'investissement.

L'encours des crédits a enregistré au cours du deuxième trimestre 2013 un accroissement de 4,0% (+21.455 mille dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits MLT aux particuliers (+23.283 mille dinars), des crédits CT aux entreprises (+10.212 mille dinars), des crédits leasing (+7.968 mille dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours du deuxième trimestre 2013 un accroissement de 37,3% (+101.400 mille dinars) par rapport à la même période de 2012 résultant essentiellement de l'accroissement important des dépôts à terme (+101,4%), soit +72.924 mille dinars, des dépôts à vue (+17.752 mille dinars) et des comptes d'épargne (+34,0%, soit +7.532 mille dinars).

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"

Siège social : Zone Industrielle, BP 19, Teboulba

La société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2013.

Indicateurs	2ème Trimestre			Cumul au 30/06			Exercice 2012
	2013	2012	Var en %	2013	2012	Var en %	
Production Viandes et dérivés (en tonne)	2 588	2 422	7%	4 803	5 033	-5%	9 318
Production Aliments composés (en tonne)	8 837	9 016	-2%	17 962	18 527	-3%	34 917
Total Production (en tonne)	11 426	11 438	0%	22 765	23 560	-3%	44 235
CA viandes local (en KDT)	11 686	11 234	4%	22 460	23 638	-5%	45 407
CA viandes export (en KDT)	285	224	27%	381	234	63%	234
CA Aliments composés et poussins (en KDT)	3 398	3 840	-12%	8 252	7 075	17%	15 467
Chiffre d'affaires (en KDT)	15 368	15 298	0.5%	31 092	30 947	0.5%	61 108
Investissements (en KDT)		650	-100%	700	1 180	-41%	1 685
Endettement LMT (en KDT)	-	-	-	3 800	5 254	-28%	4 779
Crédit de gestion (en KDT)	-	-	-	10 992	9 831	12%	9 300

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels de la société SOPAT se présente comme suit :

PRODUCTION

- La production de viandes a enregistré une hausse de 7%, par rapport au deuxième trimestre 2012
- La production d'aliments composés et poussins a enregistré une baisse de 2% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires a connu une légère hausse de 0.5% par rapport au deuxième trimestre 2012
- Le chiffre d'affaires de l'activité viande a progressé de 4% et le chiffre d'affaire de l'activité aliment a enregistré une baisse de 12% par rapport à la même période.

ENDETTEMENT

- L'endettement à LMT de la SOPAT a baissé de 28% par rapport au deuxième trimestre 2012.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une hausse de 12% par rapport au 30/06/2012 en s'établissant à 10 992 KDT, contre 9 831 KDT.

PERSPECTIVES

- Augmentation de la production et surmonter les difficultés saisonnières.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La société TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

Deuxième trimestre 2013

PRIMES

EN DT

	BRANCHE	TM2 2012	TM2 2013	Au 30/06/2012	Au 30/06/2013	Année 2012
Acceptation	Incendie	5 606 868	4 443 296	13 862 683	16 427 444	23 328 590
	Accidents et Risques Divers	1 625 755	2 569 806	4 525 911	5 715 964	7 108 064
	Risques Techniques	2 492 449	2 979 845	5 923 362	8 123 526	12 031 379
	Transport	2 534 243	2 582 280	5 006 349	5 702 998	11 275 362
	Aviation	1 831 118	1 128 388	2 880 076	1 598 929	18 570 806
	Total non vie	14 090 434	13 703 615	32 198 381	37 568 861	72 314 202
	Vie	433 556	809 416	931 520	1 433 457	3 267 936
	Activité Retakaful	320 329	847 665	672 217	1 462 509	1 447 131
	TOTAL GENERAL	14 844 319	15 360 696	33 802 118	40 464 827	77 029 269
	N E T	7 366 003	9 013 142	19 080 998	21 691 599	39 489 200
Rétrocession	Incendie	3 052 732	2 342 611	6 628 230	9 226 551	9 314 538
	Accidents et Risques Divers	418 296	440 391	744 512	1 356 325	1 501 380
	Risques Techniques	2 238 998	1 755 663	3 836 833	4 739 223	6 484 010
	Transport	254 682	516 545	1 138 652	1 748 946	3 724 288
	Aviation	1 437 299	1 147 932	2 239 226	1 371 743	16 229 493
	Total non vie	7 402 006	6 203 143	14 587 453	18 442 788	37 253 708
	Vie	2 500	2 700	5 000	5 400	10 867
	Activité Retakaful	73 810	141 711	128 667	325 039	275 494
	TOTAL GENERAL	7 478 316	6 347 554	14 721 120	18 773 228	37 540 069
	N E T	7 366 003	9 013 142	19 080 998	21 691 599	39 489 200

CHARGES D'ACQUISITION

EN DT

	BRANCHE	TM2 2012	TM2 2013	Au 30/06/2012	Au 30/06/2013	Année 2012
Acceptation	Incendie	1 680 857	1 240 489	4 430 525	4 461 199	7 205 625
	Accidents et Risques Divers	453 466	318 760	1 126 604	935 771	1 502 809
	Risques Techniques	887 771	1 074 982	1 964 302	2 234 681	3 426 569
	Transport	767 111	688 372	1 557 613	1 499 851	3 030 095
	Aviation	49 173	-12 511	145 185	58 857	275 942
	Total non vie	3 838 378	3 310 092	9 224 229	9 190 358	15 441 040
	Vie	33 781	146 157	419 797	570 252	1 328 476
	Activité Retakaful	54 882	58 079	169 701	216 568	319 103
	TOTAL GENERAL	3 927 041	3 514 327	9 813 727	9 977 178	17 088 619
	N E T	2 060 163	1 733 907	5 440 220	5 067 778	12 228 164
Rétrocession	Incendie	660 298	786 998	2 422 727	2 900 561	2 686 687
	Accidents et Risques Divers	57 388	67 101	181 643	257 709	241 066
	Risques Techniques	1 054 268	754 115	1 561 047	1 426 648	1 478 251
	Transport	50 985	113 051	95 128	172 331	206 052
	Aviation	36 776	40 207	85 822	81 124	188 432
	Total non vie	1 859 716	1 761 472	4 346 367	4 838 373	4 800 488
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	7 162	18 948	27 140	71 027	59 966
	TOTAL GENERAL	1 866 878	1 780 420	4 373 507	4 909 400	4 860 455
	N E T	2 060 163	1 733 907	5 440 220	5 067 778	12 228 164

CHARGES SINISTRES

EN DT

	BRANCHE	TM2 2012	TM2 2013	Au 30/06/2012	Au 30/06/2013	Année 2012
Acceptation	Incendie	5 713 517	4 038 845	8 255 045	7 494 304	17 636 020
	Accidents et Risques Divers	1 962 469	2 473 363	2 365 950	2 853 207	4 239 853
	Risques Techniques	723 325	1 977 786	1 431 623	2 409 440	5 526 310
	Transport	2 059 249	1 915 461	3 018 225	2 319 949	5 909 114
	Aviation	4 965 646	4 239 421	5 020 375	5 563 897	11 287 604
	Total non vie	15 424 205	14 644 875	20 091 217	20 640 798	44 598 900
	Vie	598 161	256 807	473 835	314 982	1 366 080
	Activité Retakaful	423 904	695 863	419 300	809 069	618 847
	TOTAL GENERAL	16 446 270	15 597 545	20 984 352	21 764 850	46 583 828
	N E T	5 184 593	6 375 681	8 410 350	10 147 188	21 834 775
Rétrocession	Incendie	3 578 369	2 744 013	4 759 220	3 458 462	8 302 141
	Accidents et Risques Divers	695 383	798 911	807 832	871 817	895 227
	Risques Techniques	462 587	993 379	422 699	1 137 985	2 215 685
	Transport	1 222 652	656 648	1 249 006	799 702	2 581 963
	Aviation	5 250 130	4 002 016	5 290 844	5 327 767	10 721 206
	Total non vie	11 209 121	9 194 968	12 529 601	11 595 734	24 716 221
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	52 556	26 896	44 401	21 928	32 832
	TOTAL GENERAL	11 261 677	9 221 864	12 574 002	11 617 662	24 749 053
	N E T	5 184 593	6 375 681	8 410 350	10 147 188	21 834 775

PRODUITS FINANCIERS

EN DT

	TM2 2012	TM2 2013	Au 30/06/2012	Au 30/06/2013	Année 2012
Produits Financiers Non Retakaful	1 358 458	2 247 076	2 173 915	4 005 432	5 757 826
Produits Financiers Retakaful	8 975	16 086	17 950	31 908	36 132
TOTAL GENERAL	1 367 433	2 263 162	2 191 865	4 037 340	5 793 958

- Suite -

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » au 30 juin 2013

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs au 31/12/2012 sont relatifs à l'exercice 2012 audité.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier semestre 2013.

Au titre du premier semestre 2013, l'évolution de l'activité de Tunis Re a été marquée par:

- ❖ **Une évolution du chiffre d'affaires** de 20% par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette progression est liée à la consolidation et au développement du portefeuille acceptation aussi bien sur le marché tunisien qu'étranger.
- ❖ **L'activité Rétaful** a généré, un chiffre d'affaires de 1,463 MDT en progression de 118% par rapport à la même période de 2012.
- ❖ **Une progression des primes nettes** de rétrocession de **14%** par rapport au 30/06/2012 pour atteindre 21,692 MDT.
- ❖ Une **nette amélioration du taux de rétention** passant de 51% en juin 2012 à **54%** en 2013.
- ❖ Une légère hausse de la charge sinistre de **4%** pour atteindre 21,7 MDT, en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires.
- ❖ Une évolution des produits financiers de **84%** au premier semestre 2013,

Les produits financiers englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2012 et 2013). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE
Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

Indicateurs :

(en DT)

	2ième trimestre de l'exercice comptable 2013	2ième trimestre de l'exercice comptable 2012	du 01/01/2013 au 30/06/2013	du 01/01/2012 au 30/06/2012	du 01/01/2012 au 31/12/2012(*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>30 480 440</u>	<u>30 227 179</u>	<u>67 966 355</u>	<u>64 554 924</u>	<u>104 937 532</u>
Non Vie :	19 138 886	20 130 289	53 092 353	50 755 675	84 404 579
Automobile	7 938 118	6 779 493	20 005 441	18 410 636	31 729 119
Incendie& Multirisques	2 217 297	2 497 241	7 434 246	6 244 396	9 174 088
Transport	2 253 412	2 864 013	6 760 731	6 665 053	10 999 092
Autres branches	6 730 059	7 989 542	18 891 935	19 435 590	32 502 280
Vie :	11 341 554	10 096 890	14 874 002	13 799 249	20 532 953
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>12 585 614</u>	<u>7 501 568</u>	<u>24 378 525</u>	<u>16 528 533</u>	<u>26 059 450</u>
Non Vie :	12 554 991	7 441 162	24 269 780	16 393 498	25 825 357
Automobile	7 601 679	264 848	8 176 290	842 498	1 660 443
Incendie& Multirisques	1 357 105	2 832 115	5 974 826	5 120 404	7 603 120
Transport	1 590 661	2 762 553	5 791 013	6 207 582	9 223 926
Autres branches	2 005 546	1 581 646	4 327 651	4 223 014	7 337 868
Vie :	30 623	60 406	108 745	135 035	234 093
<u>3/ Commissions</u>	<u>1 906 650</u>	<u>1 945 916</u>	<u>4 859 346</u>	<u>4 785 311</u>	<u>9 067 468</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>19 549 244</u>	<u>12 698 961</u>	<u>25 892 654</u>	<u>21 807 714</u>	<u>81 404 048</u>
Non Vie :	11 074 384	11 684 889	16 740 453	19 898 876	75 263 092
Automobile	5 342 479	5 688 862	8 670 286	9 562 551	27 360 103
Incendie& Multirisques	950 879	871 144	1 029 289	1 611 644	27 925 075
Transport	63 980	184 208	80 890	1 296 832	1 805 136
Autres branches	4 717 046	4 940 675	6 959 988	7 427 849	18 172 778
Vie (**):	8 474 860	1 014 072	9 152 201	1 908 838	6 140 956
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>5 168 303</u> <u>4 882 547</u>	<u>4 668 828</u> <u>4 341 759</u>	<u>8 415 683</u> <u>7 980 510</u>	<u>7 543 074</u> <u>7 096 577</u>	<u>16 219 660</u> <u>15 157 560</u>

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2012 (situation définitive) : Les indicateurs (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**)Y compris capitaux échus.

- Suite -

Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie ASTREE du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013 :

1/ Production :

Une croissance du niveau de production de la Compagnie de 5,28%, véhiculée essentiellement par les branches suivantes : Automobile, Vie et Incendie & Multirisques.

Une croissance des primes cédées liée aux changements en 2013 du schéma de réassurance de la Compagnie.

2/ Sinistres :

Une amélioration du niveau de la sinistralité globale de la Compagnie de 5,65 points (25,45% contre 31,10% au 30/06/2012). Cependant, la charge de sinistres en Vie enregistre une augmentation qui s'explique par les capitaux arrivés à échéance au titre d'un contrat important.

3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 30 Juin 2013 d'environ 873 mD provenant essentiellement des revenus de dépôts et de revenus des actions.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR**

Siège social : 4Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

	Indicateurs	Unité	2 ^{ème} trimestre		Du 01/01/ au 30/06		2012
			2013	2012	2013	2012	
1	Production	TM	9 495	8 782	18 237	18 901	38 301
2	Quantité Vendue	TM	5 900	8 350	14 100	18 000	35 075
3	Chiffre d'affaire brut	DT	12 585 660	20 754 198	30 315 704	43 349 084	83 231 665
4	Chiffre d'affaire fob net	DT	12 208 129	19 957 912	29 287 377	41 728 340	80 143 987
5	Investissement	DT	6 435 460	649 158	8 837 889	6 189 364	7 844 085
6	Investissement financier	DT	-	-	-	-	-
7	Liquidité&Equiv.liquidité	DT	-	-	8 260 789	12 204 124	4 496 159
8	Endettement	DT	-	-	9 550 000	5 700 000	7 550 000
9	Crédits de gestion	DT	-	-	25 210 240	17 043 385	24 893 615
10	Prix Unit. Vente Brut	DT	2 486	2 486	2 150	2 408	2 373
11	Prix Unit. Vente Fob Net	DT	2 390	2 390	2 077	2 318	2 285

* Les événements marquant le 1^{er} semestre 2013 par rapport à ceux de 2012 se résument comme suit :

- 1) Une diminution de la production de l'ordre de 664 T.M, due essentiellement à la Coupure de l'approvisionnement en eau de mer de la part du Groupe chimique Tunisien (durer 19 jours).
- 2) Une diminution du prix de vente unitaire en DT de l'ordre de 10.7 %.
- 3) Une amélioration du cours "de réalisation des ventes" en US\$ de 3.8 % suite à la hausse d dollar sur le marché international.
- 4) Avancement de l'investissement de l' « unité Sulfurique et Production de l'énergie ».

(*) Il est à signaler que les chiffres ci-dessus mentionnés concernent uniquement l'activité principal des I.C.F.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

Unité : 1000 dinars					
<i>Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes Exercice En cours de coassurances et de Taxes</i>					
Branches	2ème Trimestre 2013	2ème Trimestre 2012	A U 30/06/2013	A U 30/06/2012	Année 2012
Automobile	31 956	26 587	76 006	68 804	119 307
Incendie et Risques Divers	4 509	3 849	25 405	21 249	26 592
Transport	2 386	3 599	5 332	6 182	17 023
Autres Branches	17 299	15 012	36 574	32 606	63 908
Total Non Vie	56 150	49 048	143 316	128 840	226 830
Vie	2 881	3 332	5 102	5 739	9 693
Total Général	59 031	52 430	148 419	134 530	236 523
<i>PRIMES CEDEES</i>					
Branches	2ème Trimestre 2013	2ème Trimestre 2012	A U 30/06/2013	A U 30/06/2012	Année 2012
Automobile	1 323	684	1 598	1 401	3 767
Incendie et Risques Divers	2 547	1 572	16 321	11 816	14 723
Transport	1 817	2 947	3 448	3 509	11 957
Autres Branches	67	50	67	50	134
Total Non Vie	5 754	5 252	21 434	16 776	30 581
Vie	30	21	30	21	57
Total Général	5 784	5 273	21 464	16 797	30 638
<i>Commissions Echues</i>					
Branches	2ème Trimestre 2013	2ème Trimestre 2012	A U 30/06/2013	A U 30/06/2012	Année 2012
Automobile	2 500	2 092	5 593	4 332	9 070
Incendie et Risques Divers	333	339	1 222	1 259	1 830
Transport	58	84	106	165	270
Autres Branches	367	363	763	727	1 440
Total Non Vie	3 258	2 869	7 684	6 483	12 610
Vie	769	957	1 347	1 646	2 667
Total Général	4 477	3 826	9 031	8 129	15 278
<i>SINISTRES REGLES</i>					
Branches	2ème Trimestre 2013	2ème Trimestre 2012	A U 30/06/2013	A U 30/06/2012	Année 2012
Automobile	25 292	20 354	45 323	42 029	72 256
Incendie et Risques Divers	10 596	1 546	12 605	3 740	7 583
Transport	4 718	574	5 069	653	2 107
Autres Branches	16 923	15 575	32 337	29 653	57 313
Total Non Vie	57 529	38 049	95 334	76 074	139 259
Vie	657	591	1 118	1 213	1 975
Total Général	58 186	38 739	96 452	77 287	141 234
<i>SINISTRES DECLARES (NOMBRE)</i>					
Branches	2ème Trimestre 2013	2ème Trimestre 2012	A U 30/06/2013	A U 30/06/2012	Année 2012
Automobile	11 981	10 534	23 930	23 345	54 882
Incendie et Risques Divers	654	543	1 318	1 127	2 417
Transport	47	47	272	107	204
Autres Branches	170 321	182 654	347 160	314 761	603 813
Total Non Vie	183 013	173 828	372 730	339 340	661 316
Vie	99	85	206	184	336
Total Général	183 112	173 913	372 936	339 524	661 652
*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 346.135 au 30/06/2013 contre 313.248 au 30/06/2012					
<i>PRODUITS FINANCIERS ECHUS*</i>					
Branches	2ème Trimestre 2013	2ème Trimestre 2012	A U 30/06/2013	A U 30/06/2012	Année 2012
TOTAL	10 542	5 812	19 797	14 196	32 616
*Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumulé à la fin de la période					
* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Régles , Sinistres déclarés, Primes Cédées , Commissions) et Revenus Financiers.					

- Suite -

LES FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITE
DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES
A FIN JUIN 2013

Grâce à une stratégie commerciale mieux adaptée au marché et aux besoins réels de sa clientèle, la STAR continue de consolider ses acquis et sa position sur le marché en réalisant au terme du premier semestre de l'année 2013, un accroissement de 10,2% du total des primes nettes qui atteignent 148 MD.

Au niveau des prestations rendues, la STAR enregistre un total de 96,4 MD pour le premier semestre 2013 contre 77,2 MD en 2012. Le premier semestre 2013 enregistre le maintien d'une cadence des règlements accélérée ainsi que la liquidation de divers dossiers importants.

La gestion des actifs financiers dégage par ailleurs une augmentation des revenus d'environ 40% au terme des six premiers mois de l'exercice en cours.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE LAND'OR
Siège social : Bir Jedid, 2054 Khélidia Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

(Chiffres exprimés en milliers de dinars)

Indicateurs	2ème trimestre 2013	2ème trimestre 2012	Variation en %	1er Semestre 2013	1er Semestre 2012	Variation en %	Année 2012
Chiffre d'affaires	18 484	11 866	56%	35 088	24 402	44%	56 343
Chiffre d'affaires local	13 050	10 183	28%	24 145	20 371	19%	45 377
Chiffre d'affaires à l'export	5 434	1 683	223%	10 943	4 031	171%	10 966
Production en valeur	15 815	9 815	61%	29 282	19 817	48%	44 319
Investissement	1 746	3 407	-49%	3 372	5 191	-35%	12 128
Investissement corporel	1 746	3 407	-49%	3 372	5 191	-35%	10 523
Investissement financier	0	0	0%	0	0	0%	1 605
Structure de l'investissement	26 092	19 392	35%	26 092	19 392	35%	23 185
Investissement à Long Terme	13 117	7 257	81%	13 117	7 257	81%	8 491
Investissements à moins d'un an	901	1 025	-12%	901	1 025	-12%	834
Provision pour dépréciation	-12 073	-11 110	9%	-12 073	-11 110	9%	-13 860

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2013**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaire global a enregistré, au terme du premier semestre 2013, une évolution de +44% par rapport à la même période de 2012, dépassant ainsi nos prévisions pour l'année 2013 (+32%).

- **Marché local** : malgré un contexte général des plus difficiles, la société a pu réaliser une performance en inscrivant une croissance de 19% par rapport à 2012.
- **Marché Export** : les ventes à l'export ont enregistré un taux de croissance exceptionnel de 171% grâce notamment aux performances réalisées sur le marché marocain. Le marché libyen considéré comme marché traditionnel de Land'Or a réalisé une croissance de 20% par rapport à 2012.

- Suite -

PRODUCTION

Afin de satisfaire une demande en nette évolution, la production en valeurs a enregistré une progression de l'ordre de 48%.

L'écart avec le taux d'évolution du chiffre d'affaires s'explique par le stockage en prévision de la saison été/Ramadan qui connaît une nette augmentation des ventes.

INVESTISSEMENT

Durant le premier semestre 2013, la société a réalisé des investissements de l'ordre de 3 millions de dinars répartis comme suit :

➤ Immobilisations corporelles	2 500
➤ Immobilisations incorporelles	591

ENDETTEMENT

La structure de l'endettement a subi le poids de la variation de BFR et de l'investissement réalisé durant la période:

Libellé	Montant
Investissement corporel et incorporel	3 091
Financement de Cycle d'exploitation (1)	9 789
TOTAL	12 880

(1) L'augmentation de ce poste se détaille comme suit :

✓ Stocks	+3 330
✓ Clients	+9 414
✓ Fournisseurs	+2 955

L'augmentation des niveaux des stocks est due au stockage de produits finis et semi-finis en prévision de la saison été-Ramadan.

Tandis que pour les clients, c'est notamment dû à l'accroissement des ventes export et plus précisément l'encours de Land'Or Maroc.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun-B.P.63-4018 Sousse -Tunisie

Les Ateliers Mécaniques du Sahel publient ci-dessous ses indicateurs d'activité du 2^{ème} Trimestre 2013:

	Unités	2 ème Trimestre			Cumul période du 01/01 au 30/06			Exercice
		2013	2012	%	2013	2012	%	2012
Chiffre d'affaires	DT	8 396 497	10 731 795	-22%	15 052 656	17 544 500	-14%	34 930 222
<i>Chiffre d'affaires local</i>	DT	8 226 654	10 341 000	-20%	14 758 244	16 368 500	-10%	33 472 917
<i>Chiffre d'affaires à l'exportation</i>	DT	169 843	390 795	-57%	294 412	1 176 000	-75%	1 457 305
Production	DT	9 266 958	8 923 000	4%	17 670 563	15 222 000	16%	33 855 012
Investissements	DT	442 462	374 000	18%	1 050 865	841 585	25%	1 743 568
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	DT	442 462	74 000	498%	1 050 865	841 585	25%	1 743 568
<i>Investissements financiers</i>	DT	0	300 000	0%	0	0	0%	0
Structure de l'endettement	DT	25 483 882	21 813 093	17%	25 483 882	21 813 093	17%	28 530 115
<i>Endettement à LMT</i>	DT	9 729 418	7 450 873	31%	9 729 418	7 450 873	31%	9 389 374
<i>Endettement à CT</i>	DT	8 379 268	8 711 406	-4%	8 379 268	8 711 406	-4%	9 632 749
<i>banques(decouvert)</i>	DT	7 375 196	5 650 814	31%	7 375 196	5 650 814	31%	9 507 992

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.
- (2) Les chiffres arrêtés au 30/06/2013 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers intermédiaires.
- (3) Les chiffres de l'exercice 2012 sont conformes aux rapports du commissaire aux comptes au 30 juin et au 31 décembre 2012.

Commentaires :

- A la clôture du deuxième trimestre 2013, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires Brut (avant tout type de réductions et escomptes) de 8 396 mDT contre 10 731 mDT pour la même période du 2012, soit **une baisse de 22%**. Cette baisse est due à un retard au niveau de la facturation du marché SONEDE et une baisse du CA de la Zone sud et du chiffre d'affaires à l'export.
- Le chiffre d'affaires local enregistré au 30 Juin 2013 s'élève à 8 226 mDT contre 10 341 mDT pour la même période en 2012 soit **une baisse de 20% due au retard des livraisons pour le marché SONEDE.**

- Suite -

- Au 30/06/2013, la valeur de la production finie a atteint 9 267 mDT contre une valeur de 8 923 mDT pour la même période de l'année 2012 enregistrant ainsi une évolution de 4%.
- La valeur des investissements cumulés (incorporels, corporels et encours) a atteint 1 050 mDT à la clôture du deuxième trimestre contre une valeur de 841 mDT pour la même période de l'année 2012 enregistrant ainsi une hausse de 25% (acquisition d'une nouvelle Grenailleuse).

A l'expiration du deuxième trimestre de l'année 2013, le total de l'endettement de la société a atteint 25 484 mDT contre 21 813 mDT au 30 Juin 2012 enregistrant ainsi une augmentation de 17%. Cette augmentation est composée d'un montant de

1 358 mDT de Long Terme (leasing et CMLT Amen Bank) et d'un montant de 3 899 mDT du court terme dont 2 000 mDT des Billets de trésorerie et 1 899 mDT de débit de compte. En analysant cette situation, on peut dégager que la variation du Besoin en Fonds de Roulement est de 6 675 ce qui explique bien cette augmentation au niveau des dettes à court terme de même le besoin reste au alentour de 2 000 mDT pour couvrir cette variation et qui va être couvert par l'extension des quotas de crédit de gestion.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa Km 14 BP 658 -2070 la Marsa - Tunisie

La société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**2ème TR 2013**

D E S I G N A T I O N	2ème trimestre 2013	2ème trimestre 2012	Du 01/01/13 au 30/06/13	Du 01/01/12 au 30/06/12	Exercice 2012
------------------------------	--------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	--------------------------

I- CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)

* Gamme sous licence	11 733 003	11 812 063	27 118 749	21 980 864	44 618 496
* Générique Adwya	5 932 339	5 078 548	12 854 223	9 421 108	18 284 190
* Façonnage + Services	252 447	151 697	507 467	251 816	653 519
* Modèle Hospitalier	1 004 017	757 683	1 809 463	809 016	3 027 647
TOTAL DES VENTES LOCALES	18 921 806	17 799 991	42 289 902	32 462 804	66 583 852
* Export	115 087	150 524	197 553	150 524	568 573
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	19 036 892	17 950 515	42 487 455	32 613 328	67 152 425

II- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	2 846 923	2 541 317	6 314 093	4 386 730	9 963 875
* Générique Adwya	1 328 750	1 023 034	2 667 372	1 500 590	4 056 225
* Façonnage	429 259	346 840	1 076 492	595 303	1 437 728
* Modèle Hospitalier	394 169	379 292	1 411 417	420 268	1 846 546
PRODUCTION TOTALE	4 999 101	4 290 483	11 469 374	6 902 891	17 304 374

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	1 240 920	460 383	2 014 507	822 942	2 648 665
---------------------------	------------------	----------------	------------------	----------------	------------------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes M&L terme	1 897 450	2 592 629	1 897 450	2 592 629	2 198 250
* Crédit Leasing	154 082	0	154 082	0	0
VALEUR TOTALE	2 051 532	2 592 629	2 051 532	2 592 629	2 198 250

- Le chiffre d'affaires de la gamme sous licence a enregistré une augmentation de 23% (+5,1 MDT) à fin juin 2013, passant de 22 MDT pour le 1er semestre 2012 à 27,1 MDT pour 1er semestre 2013.

- Le chiffre d'affaires de la gamme génériques a enregistré une augmentation de 36% (+3,4 MDT) à fin juin 2013, passant de 9,4 MDT pour le 1er semestre 2012 à 12,8 MDT pour 1er semestre 2013.

Ainsi, le chiffre d'affaires total à fin juin 2013 s'établit à 42,4 MDT contre 32,6 MDT pour le 1er semestre 2012, soit une croissance globale de 30,3% l'équivalent de 9,8 MDT.

La production en unités à fin juin 2013, a évolué de 66% l'équivalent de 4,5 Million de boîte par rapport au 1er semestre 2012

- Au niveau des investissements, la société a dépensé à fin juin 2013, la somme 2 MDT employée essentiellement pour renouveler l'outil industriel, le parc auto, acquisition des logiciels et brevets conformément au Site Master Plan de ADWYA.

- La société n'a pas contracté de nouveaux crédits courant le deuxième trimestre 2013.

- L'effectif total au 30/06/2013 est de 480 employés.

PROJET DE RESOLUTIONS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté –Tunis

PROJET DE RESOLUTIONS

PROJET DE RESOLUTIONS POUR L'A.G.E. du 26/07/2013

Première Résolution :

En conséquence de la réalisation de la première tranche de l'augmentation de capital faisant passer le capital social de TND 75.759.030 à TND 80.493.965, l'article 5 des statuts est modifié comme suit

ARTICLE 5 : Capital social :

Le capital est fixé à 80 493 965 de dinars. Il est divisé en 16 098 793 actions de 5 dinars chacune, entièrement libérées

Deuxième Résolution :

La souscription aux 946 987 actions nouvelles étant réservée en priorité aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse à raison d'une action nouvelle pour seize actions anciennes.

L'UBCI procédera à l'acquisition puis l'annulation de 14 droits de souscription et ce en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription sus mentionnée.

Troisième résolution :

L'AGE DU 22 juin 2012 a autorisé le conseil d'administration de porter le capital social de 75.759.030 à 100.000.000 sur une période de cinq ans en une ou plusieurs tranches.

La première tranche de TND 4.734.935 a été réalisée en 2012, faisant passer le capital de TND 75.759.030 à TND 80.493.965.

Le Conseil d'Administration réunie en date 07 mai 2013 a décidé de proposer à l'AGE de porter le capital social à 100.007.645 au lieu de TND 100.000.000 déjà autorisé par l'AGE du 22 juin 2012 et ce par incorporation de réserves à hauteur de 19 513 680 dinars, l'attribution gratuite de 3 902 736 actions et à raison de 8 actions nouvelles gratuites contre 33 anciennes.

L'UBCI procédera à l'acquisition puis l'annulation de 07 droits d'attribution et ce en vue de respecter la proportion d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

En conséquence l'AGE autorise le Conseil d'Administration a porter le capital social de TND 80.493.965 à TND 100.007.645 selon les modalités proposées.

L'A.G.E délègue tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser cette opération d'augmentation de capital, d'en fixer les conditions, prendre toute mesure qu'il avisera à cet effet, de constater la réalisation et effectuer la modification corrélative des statuts.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'Extraits du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS**SONEDE International**Siège social : Caulisée Saula Esc B- 3^{ème} étage El Manar II

Projet de résolutions de la Société SONEDE International à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juillet 2013.

PREMIERE RESOLUTION : Approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2012 et présentation du rapport général du commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2012 et présentation par le Commissaire aux Comptes de son rapport général relatifs aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2012, approuve le rapport d'activités établi par le Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à...

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des conventions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes établi en exécution de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve toutes les conventions et opérations y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à...

TROISIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2012 de **-83 571DT** à un report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à...

QUATRIEME RESOLUTION : Jetons de présence

Suite à la décision du Conseil d'administration N°14 du 18/06/2013 qui a décidé de ne pas octroyer des jetons de présence pour ses membres au titre des exercices 2013 l'Assemblée Générale Ordinaire approuve cette décision et décide de ne pas octroyer de jetons de présence à ses membres pour les exercices 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à...

CINQUIEME RESOLUTION : Quitus Aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à...

SIXEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à son mandataire d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal dument signé tout pouvoir pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à...

AVIS

COURBE DES TAUX DU 22 JUILLET 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,806%		
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,807%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,807%	1 002,540
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,807%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,808%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,809%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,810%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,810%	1 018,477
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,810%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,811%	1 031,601
	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014	4,812%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,942%	1 029,644
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,112%	997,474
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,217%	1 000,350
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,366%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,409%		994,733
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,558%	1 041,268
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,880%	982,899
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,922%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,986%	976,810
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,224%		962,107
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,296%	1 039,273
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,304%		952,183

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	145,885	145,921		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,841	12,845		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,321	1,322		
35,569								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,764	35,773		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,651	48,663		
48,489								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	159,727	159,546		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	556,759	555,842		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	120,875	120,396		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	123,225	123,157		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,870	116,763		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	112,323	112,241		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	87,792	87,687		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	133,732	133,779		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	99,239	99,143		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	107,162	107,098		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 338,699	1 339,828		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 269,962	2 269,399		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	104,656	105,134		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	102,574	102,095		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,579	122,526		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 190,383	1 191,804		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	126,611	126,175		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,470	15,482		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 940,458	5 932,288		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 065,513	5 065,946		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,204	2,199		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,900	1,898		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,133	1,126		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	106,218	106,251
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	102,571	102,600
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	103,851	103,880
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	100,806	100,817
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	101,641	101,673
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	105,188	105,216
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	102,167	102,200
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	101,775	101,806
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	102,355	102,387
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	103,870	103,896
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	100,193	100,222
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	102,345	102,369
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	102,373	102,400
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	105,034	105,064
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	103,856	103,885
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	101,773	101,796
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	100,904	100,932
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	102,897	102,926
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	100,687	100,751
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	101,866	101,897
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	102,874	102,898
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	100,696	100,728
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,002	102,032
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,174	103,201
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	100,590	100,619

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,341	10,344
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,310	101,338
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	101,859	101,883
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	99,536	99,604
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	67,571	67,489
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	149,691	149,593
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1490,042	1488,723
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	108,717	108,691
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	107,518	107,292
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	85,701	85,552
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,608	16,608
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	271,883	271,645
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	36,537	36,521
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 368,492	2 364,400
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,107	76,262
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,664	56,673
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	100,664	100,554
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	110,989	110,804
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	100,490	100,261
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,330	11,324
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,061	12,037
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,885	14,877
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,526	14,484
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,902	11,896
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,718	10,731
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,480	10,489
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,582	10,584
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	126,044	126,116
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	126,370	126,245
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,310	10,325
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	104,989	104,703
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	20,226	20,171
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	82,051	81,849
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	83,051	82,982
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,470	97,495
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	96,519	95,770
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	99,563	99,331
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,201	99,195
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	95,930	96,226
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	103,207	103,336
94	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	130,676	130,392
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,638	10,669
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	116,307	116,645
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,669	116,819
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	103,312	103,364
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	99,085	99,292
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	185,348	185,041
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	163,077	162,900
102	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	142,078	141,983
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	10 088,388	10 070,640
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,199	20,142
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	133,605	133,790
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 521,611	1 519,326
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	109,504	109,337
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	88,069	88,609
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	115,995	115,251
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 211,381	9 135,059
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,602	9,549
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,348	9,362

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au Capital de 80.493.965 de Dinars
Siège Social : 139 Avenue de la Liberté -Tunis

PROJET DE RESOLUTIONS

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26/07/2013

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie en tant que besoin, les modes et délais de convocation de la présente et la déclare régulièrement constituée.

La présente résolution mise au vote est.....

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2012 et sur l'activité du groupe ainsi que la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les rapports du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du groupe.

A cet effet, elle donne quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

La présente résolution mise au vote est.....

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire informée par les commissaires aux comptes que des conventions et des opérations réglementées n'ont pas été autorisées par le conseil d'administration et après avoir entendu lecture des rapports spéciaux des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux Etablissements de Crédit, prend acte desdites conventions et opérations sur lesquelles elle décide de statuer, une à une, comme suit :

I- Conventions et opérations réalisées avec le groupe BNP PARIBAS

1- Contrats d'applications et de prestations de services informatiques conclus avec BNP PARIBAS

L'UBCI a conclu en date du 29 mai 2012, un contrat cadre avec BNP PARIBAS portant sur des applications et des prestations de services informatiques. Il définit les conditions générales dans lesquelles BNP PARIBAS met à la disposition de l'UBCI, sans aucun transfert de propriété, des applications et/ou des droits d'utilisation d'applications ainsi que des prestations de développement, de maintenance et de production informatique s'y rattachant.

Ce contrat est conclu pour une durée indéterminée avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010.

Par référence à ce contrat cadre, l'UBCI a conclu des contrats d'application qui se présentent comme suit :

1-1- Contrat d'application ATLAS 2

L'UBCI a conclu en date du 29 mai 2012, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque du « Core banking system » ATLAS 2 – V400. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives de 3 ans.

Les montants facturés, en 2011, par BNP PARIBAS au titre du droit d'utilisation du complément de licence et des prestations de déploiement de la version 400, s'élèvent respectivement à 911 KEURO et 1 036 KEURO hors taxes, soit un montant total de 4 624 KDT qui a été comptabilisé parmi les immobilisations incorporelles.

En outre, le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, à titre de maintenance applicative, d'un montant forfaitaire fixe révisé selon des conditions d'indexation sur l'indice SYNTEC. Le montant facturé en 2012, s'élève à 900 KDT et a été comptabilisé parmi les immobilisations incorporelles.

Le contrat prévoit également la facturation annuelle, à titre de production informatique centralisée, d'un montant forfaitaire fixe révisé selon des conditions d'indexation sur l'indice SYNTEC. Le montant facturé en 2012, s'élève à 286 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-2- Contrat d'application SEARCH SPACE

L'UBCI a conclu en date du 22 janvier 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de lutte contre le blanchiment d'argent SEARCH SPACE. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives de 3 ans.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, au titre de production informatique centralisée, d'un montant déterminé en fonction de certains critères, tels que le nombre de comptes et le nombre de mouvement cumulés. Le montant facturé en 2012, s'élève à 345 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-3- Contrat d'application CONNEXIS CASH

L'UBCI a conclu en janvier 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de cash management CONNEXIS CASH. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives de 3 ans.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, au titre de cette mise à disposition, d'un montant déterminé en fonction de certains critères et révisé selon des conditions d'indexation sur l'indice SYNTEC. Le montant facturé en 2012, s'élève à 304 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-4- Contrat d'application VINCI

L'UBCI a conclu en janvier 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de gestion des frais généraux, des immobilisations et de la logistique achats VINCI. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives de 3 ans.

Le déploiement de cette application a été réalisé en 2010, moyennant la facturation d'un montant de 98 KEURO hors taxes, comptabilisé parmi les immobilisations incorporelles.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, à titre de maintenance applicative et de droit d'utilisation, d'un montant forfaitaire fixe révisé selon des conditions d'indexation sur l'indice SYNTEC. Le montant facturé en 2012, s'élève à 175 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Le contrat prévoit également la facturation annuelle, à titre de production informatique centralisée, d'un montant déterminé en fonction de certains critères de répartition entre les filiales du groupe BNP PARIBAS. Le montant facturé en 2012, s'élève à 80 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-5- Contrat d'application CONNEXIS TRADE

L'UBCI a conclu en janvier 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application d'initiation en ligne des opérations import/export CONNEXIS TRADE. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives de 3 ans.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, au titre de cette mise à disposition, d'un montant déterminé en fonction de certains critères de répartition entre les filiales du groupe BNP PARIBAS.

Le montant facturé en 2012, s'élève à 505 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-6- Contrat d'application IVISION

L'UBCI a conclu en janvier 2013, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de commerce extérieur IVISION. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives de 3 ans.

Les frais de déploiement de cette application s'élèvent à 62 KEURO, dont 26 KEURO au titre de l'exercice 2011, et ont été comptabilisés parmi les immobilisations incorporelles.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, à titre de sa mise à disposition, d'un montant forfaitaire fixe révisé selon des conditions d'indexation sur l'indice SYNTEC. Le montant facturé en 2012, s'élève à 335 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-7- Contrat d'application SUN

L'UBCI a conclu en date du 29 mai 2012, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de lutte contre le financement du terrorisme et de la prévention du blanchiment SUN. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives d'une année.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, au titre de cette mise à disposition, d'un montant déterminé en fonction du nombre de clients.

Le montant facturé en 2012, s'élève à 34 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-8- Contrat d'application SHINE

L'UBCI a conclu en date du 29 mai 2012, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de contrôle des flux de messages SWIFT SHINE. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives d'une année. Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, au titre de cette mise à disposition, d'un montant déterminé en fonction du volume des messages SWIFT échangés.

Le montant facturé en 2012, s'élève à 28 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

1-9- Contrat d'application IVISION

L'UBCI a conclu en date du 22 avril 2012, un contrat d'application avec BNP PARIBAS portant sur la mise à disposition au profit de la banque de l'application de back-office de salle de marché KONDOR. Le droit d'utilisation concédé est non exclusif, personnel, non transférable et non cessible.

Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans à partir de la date de signature, avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011. La durée initiale est prorogeable tacitement par périodes successives d'une année.

Les frais de déploiement de cette application facturés en 2011, s'élèvent à 130 KEURO, et ont été comptabilisés parmi les immobilisations incorporelles.

Le contrat d'application prévoit la facturation annuelle, à titre de sa mise à disposition, d'un montant déterminé en fonction du nombre de licences et révisé selon des conditions d'indexation sur l'indice SYNTEC.

Le montant facturé en 2012, s'élève à 358 KDT et a été comptabilisé parmi les charges.

Cette convention mise au vote est

2- Prestations d'assistance informatique fournies par le groupe BNP PARIBAS

Le groupe BNP PARIBAS a fourni à l'UBCI des prestations d'assistance informatique qui se présentent comme suit :

2-1- Maintenance du matériel informatique

Au cours de l'exercice 2012, le groupe BNP PARIBAS a facturé à l'UBCI des prestations de maintenance de boîtiers, de proxy internet et de Firewall pour un montant total de 195 KDT qui a été comptabilisé parmi les charges de l'exercice.

2-2- Maintenance de logiciels

Au cours de l'exercice 2012, le groupe BNP PARIBAS a facturé à l'UBCI des prestations de maintenance de logiciels se détaillant comme suit :

- Mise à disposition de licences informatiques (ORACLE, COBOL, SIEBEL, UNIKIX « Emulateur ATLAS ») pour un montant total de 186 KDT.
- Maintenance des logiciels des Firewall TOIP pour 50 KDT.
- Maintenance des pétales standards du système d'information (BUSINESS OBJECT, APCE/APCX, Client First) pour un montant total de 99 KDT.

Ainsi, le montant total comptabilisé parmi les charges de l'exercice au titre de ces prestations de maintenance de logiciels, s'élève à 335 KDT.

Cette convention mise au vote est

2-3- Locations de serveurs

Au cours de l'exercice 2012, le groupe BNP PARIBAS a facturé à l'UBCI les loyers du serveur de test ATLAS 2 et du serveur UBCI Net, hébergés à Paris, respectivement pour 201 KDT et 165 KDT.

Ainsi, le montant total comptabilisé parmi les charges de l'exercice au titre de ces locations, s'élève à 366 KDT.

Cette convention mise au vote est

2-4- Redevances de télécommunication et de base de données

Au cours de l'exercice 2012, le groupe BNP PARIBAS a facturé à l'UBCI des redevances de liaisons télé-informatiques internationales et de base de données des flux SWIFT (SIBES), respectivement pour 420 KDT et 124 KDT.

Ainsi, le montant total comptabilisé parmi les charges de l'exercice au titre de ces redevances, s'élève à 544 KDT.

Cette convention mise au vote est

3- Acquisition d'immobilisations incorporelles auprès de BNP PARIBAS

Le coût total des licences informatiques (KONDOR, MICROSOFT, ORACLE, ARPSON, IVISION) mises à la disposition de l'UBCI par BNP PARIBAS qui a été inscrit parmi les actifs de la banque, s'élève à 702 KDT, dont 382 KDT remontant à l'exercice 2011 et ayant fait l'objet de correction d'erreurs.

Cette convention mise au vote est

4- Contrats de prestations de services informatiques conclus avec la société BDSI filiale de BNP PARIBAS

L'UBCI a conclu en date du 30 janvier 2012, un contrat cadre avec la société BDSI filiale de BNP PARIBAS qui définit les conditions générales de fourniture de prestations et de services visés dans un contrat d'application. Ce contrat cadre est conclu pour une durée d'une année à compter de sa date de signature, renouvelable par tacite reconduction.

Par référence à ce contrat cadre, l'UBCI a conclu, en date du 30 janvier 2012, un contrat d'application portant sur les prestations de services à fournir par la BDSI pour la gestion de son domaine applicatif standard et spécifique, notamment les demandes d'actions, d'assistance et de formation ainsi que la gestion des incidents et des tables de production...etc.

Les prestations de la BDSI sont facturées trimestriellement en fonction du temps passé et en se basant sur un taux journalier de 228 EURO hors taxes au titre de l'intervention d'un profil « Opérationnel » et de 761 EURO hors taxes pour un profil « Management ».

Les prestations facturées par la BDSI au titre de 2012, totalisent 3 236 KDT se détaillant comme suit :

- Frais d'assistance informatique comptabilisés parmi les charges de l'exercice : 1 121 KDT.
- Frais de développement informatique comptabilisés parmi les actifs de la banque : 2 115 KDT.

Cette convention mise au vote est

5- Prestations d'assistance technique fournies par BNP PARIBAS

Au cours de l'exercice 2012, BNP PARIBAS a facturé à l'UBCI des prestations d'assistance technique au titre du projet d'Amélioration Continue de l'Efficacité (ACE) visant l'optimisation des processus de la banque, pour un montant total de 267 KDT qui a été comptabilisé parmi les charges de l'exercice.

Cette convention mise au vote est

6- Garanties émises par BNP PARIBAS

En vue de respecter les ratios de division des risques prévus par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 juillet 1991, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents, la BNP PARIBAS a émis au profit de la banque des garanties en couverture des engagements du groupe TUNISIE TELECOM, de l'Office des céréales et du groupe POULINA, respectivement pour 18 MDT, 23 MDT et 25 MDT.

Ces garanties sont accordées pour la période allant du 28 septembre 2012 au 2 janvier 2013 et sont rémunérées au taux de 0,2% l'an.

Les charges supportées par la banque au titre de ces garanties en 2012, s'élèvent à 35 KDT.

Cette convention mise au vote est

II- Opérations et conventions conclues avec les filiales de l'UBCI

- 1- La banque assure le dépôt des actifs et la distribution des titres de ses filiales Hannibal SICAV, ALYSSA SICAV, UBCI Univers actions, SALAMBO SICAV et UTP SICAF, conformément aux conditions suivantes :

Société	Taux de détention	Commission de dépôt	Commission de distribution	Total commissions
Hannibal SICAV	8,67%	0,1% Actifs nets TTC	0,9% Actif net TTC	15 KDT
Alyssa Sicav	2,12%	0,1% Actifs nets TTC	-	1 186 KDT
UBCI Univers SICAV	9,67%	0,1% Actifs nets TTC	0,9% Actif net TTC	18 KDT
Salambo SICAV	15,94%	0,1% Actifs nets TTC	0,665% Actif net TTC	6 KDT
UTP SICAF	40,91%	0,65% Actifs nets TTC	-	40 KDT

Ainsi, la rémunération totale perçue par la banque au titre de ces conventions, s'élève à 1 265 KDT en 2012.

Cette convention mise au vote est

- 2- Certains cadres de l'UBCI occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres, supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées, s'élève, au titre de l'exercice 2012, à 21 KDT.

Cette convention mise au vote est

III- Opérations et conventions conclues avec les autres parties liées

L'UBCI a conclu en date du 20 septembre 2011, un contrat de transport et de traitement de fonds avec la société TUNISIE SECURITE, détenue à concurrence de 22% par la société MENINX HOLDING (Groupe TAMARZIST) qui occupe un siège au sein du conseil d'administration de la banque.

Ce contrat est conclu pour une période de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction d'année en année. Les prestations fournies dans le cadre de ce contrat, sont facturées mensuellement en fonction de plusieurs critères et tarifs.

Les charges supportées par la banque en 2012, au titre de ce contrat, s'élèvent à 727 KDT.

Cette convention mise au vote est

IV- Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants

- 1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales et approuvés par le conseil d'administration du 21 juin 2013, se détaillent, pour l'exercice 2012, comme suit :

- La rémunération annuelle brute du Président du Conseil s'élève à 298 KDT, dont 34 KDT à titre d'indemnité. Le Président du Conseil a bénéficié également d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de carburant et d'assurance groupe. La charge totale supportée par la banque au cours de l'exercice 2012 s'élève à 359 KDT, dont 43 KDT relatifs à l'exercice 2011 et 10 KDT de charges fiscales.
- La rémunération de l'administrateur Directeur Général de la banque est déterminée selon les termes du contrat de travail qui le lie à la Direction Générale de la BNPP, comme suit :

M. Alain BISCAÏE : Ancien administrateur Directeur Général (du 01/01/2012 au 31/08/2012) :

Le salaire annuel brut de l'ancien Directeur Général, tel que prévu par le contrat, s'élève à 272 KDT, avec éventuellement un bonus en sus. Il a bénéficié également d'une indemnité de risque de change de 18 KDT.

La banque a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais de carburant. Elle a mis à sa disposition également un logement de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité y afférents et des frais d'entretien et de déménagement.

La charge totale supportée par la banque au cours de l'exercice 2012 s'élève à 396 KDT, dont 81 KDT de charges fiscales et sociales.

Cette convention mise au vote est

M. Patrick POUPOUN : Nouvel administrateur Directeur Général (du 01/08/2012 au 31/12/2012) :

Le salaire annuel brut du nouveau Directeur Général, tel que prévu par le contrat, s'élève à 267 KDT. Il a bénéficié également d'une indemnité de mutation de 66 KDT.

La banque a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais de carburant. Elle a mis à sa disposition également un logement de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité y afférents et des frais d'entretien et de mutation. En outre, la banque a pris en charge les frais de scolarité de ses enfants.

La charge totale supportée par la banque au cours de l'exercice 2012 s'élève à 320 KDT, dont 66 KDT de charges fiscales et sociales.

Cette convention mise au vote est

Quatrième Résolution :

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2012 et de distribuer une partie des réserves facultatives à hauteur de 2 732 000,000 dinars comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	12 021 786,808
- Report à nouveau	1 144,249
Total	12 022 931,057
- Réserve légale	601 146,553
- Réserve spéciales de réinvestissement	5 062 610 ,563
Bénéfice disponible	6 359 173,941
- Distribution de réserves facultatives	2 732 000,000
Total à distribuer	9 091 173, 941
- Dividendes	9 091 083,600
Reliquat	90,341

Ainsi, le dividende par action est fixé à 0,600 dinar et sera mis en paiement à partir du 07 Aout 2013.

La présente résolution mise au vote est.....

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter dans le compte « Réserves pour réinvestissements exonérés » un montant de 18 920 000,000 dinars de réserves facultatives et ce au titre des réinvestissements exonérés effectués durant les années 2008 et 2009

La présente résolution mise au vote est.....

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le transfert aux réserves facultatives du montant de TND 671 704,186. à prélever sur les réserves « à régime spécial » et représentant la partie devenue disponible de ces réserves.

La présente résolution mise au vote est.....

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'allocation au Conseil d'Administration de la somme de 400 300,192. Dinars brut à titre des jetons de présence pour l'exercice 2012.

La présente résolution mise au vote est.....

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'allocation aux membres des comités d'audit, de risque et exécutif de crédit 12 000,000.dinars à titre des jetons de présence pour l'exercice 2012.

La présente résolution mise au vote est.....

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Tahar BOURICHA pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2015,

La présente résolution mise au vote est.....

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. André CHAFFRINGEON pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2015.

La présente résolution mise au vote est.....

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Fatma Khalsi Abassi en qualité d'Administrateur indépendant au sein du conseil d'Administration de l'UBCI et ce jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014.

La présente résolution mise au vote est.....

Douzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Patrick Philippe Poupon en qualité d'Administrateur au sein du conseil d'Administration de l'UBCI et ce jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2013.

La présente résolution mise au vote est.....

Treizième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire est informée que suite à l'augmentation de capital réalisée en 2012 la participation de BDDI PARTICIPATION dans le capital de l'UBCI est passée de 50% à 50.085%.

Quatorzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

La présente résolution est mise au vote est.....

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SONEDE International

Siège social : Caulisée Saula Esc B- 3^{ème} étage El Manar II

La société SONEDE International publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 juillet 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : **Mohamed DALY.**

B I L A N DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en Dinars)

Actifs	Notes	2012	2011
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles		229	229
Moins amortissements		-193	-117
	1	36	112
Immobilisations corporelles		104 150	104 150
Moins amortissements		-57 772	-35 982
	2	46 378	68 168
Immobilisations financières		2 700	2 700
Moins Provisions		-	-
	3	2 700	2 700
<i>Total des actifs immobilisés</i>		49 115	70 980
Autres actifs non courants	4	0	7 191
Total des actifs non courants		49 115	78 171
<i>Actifs courants</i>			
Clients et comptes rattachés		463 357	194 768
Moins Provisions		0	0
	5	463 357	194 768
Autres actifs courants		75 665	42 188
Moins Provisions		0	0
	6	75 665	42 188
Placement et autres actifs Financiers		507 545	658 628
Moins Provisions		0	0
	7	507 545	658 628
Liquidités et Autres actifs financiers		436 064	90 054
Moins Provisions		0	0
	8	436 064	90 054
Total des actifs courants		1 482 631	985 638
Total des actifs		1 531 746	1 063 809

B I L A N DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en Dinars)

Capitaux propres et passifs	Notes	2012	2011
<i>Capitaux propres</i>			
Capital social		1 000 000	1 000 000
Résultats reportés		-164 124	-91 155
<i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		835 876	908 845
<i>Résultat de l'exercice</i>		83 571	-72 968
Total des capitaux propres avant affectation	9	919 447	835 877
<i>Passifs</i>			
Passifs non courants			
Emprunts		0	0
Provisions		0	0
<i>Total des passifs non courants</i>		0	0
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	91 254	2 194
Autres passifs courants	11	521 045	225 738
<i>Total des passifs courants</i>		612 299	227 932
Total des passifs		612 299	227 932
Total des capitaux propres et passifs		1 531 746	1 063 809

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	Note	2012	2011
Produits d'exploitation	-	-	-
Revenus	12	1 130 198	512 906
Autres produits d'exploitation	13	6 723	6 298
Total produits d'exploitation		1 136 921	519 204
Charges d'exploitation			
- Achats consommés	14	-226 950	-113 303
Charges du personnel	15	-224 461	-162 753
Dotations aux amortissements et aux provisions		-29 057	-28 509
Autres charges d'exploitation	16	-605 777	-319 841
Total charges d'exploitation		-1 086 245	-624 406
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 676	-105 202
Charges financières nettes	17	-8 602	-6 933
Produits des placements	18	41 156	32 220
Autres Produits Ordinaires	19	690	6 947
Résultat d'activités ordinaires avant impôt		83 921	-72 968
Impôt sur les sociétés		-350	0
Résultat net de l'exercice		83 571	-72 968

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2012**

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	2012	2011
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat net	83 571	-72 968
Dotations aux amortissements et aux provisions	29 057	28 509
Variation des créances	-268 589	-108 818
Variation des autres actifs courants	-33 477	-11 772
Variation des fournisseurs et autres dettes	384 367	41 532
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	194 928	-123 517
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décassements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	0	-3 168
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0	-3 168
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Produits des placements	0	28 378
Encaissements rachats SICAV	151 082	180 240
Décassements pour acquisition SICAV	0	-26 754
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	151 082	181 864
VARIATION DE LA TRESORERIE	346 010	26 801
Trésorerie au début de l'exercice	90 054	63 253
Trésorerie à la clôture de l'exercice	436 064	90 054

Notes aux États financiers

A/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

1. Forme de la société et structure de capital

La SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit Tunisien, totalement exportatrice, elle est régie par les lois et règlements en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n°2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société qui s'élève à **1.000.000 Dinars** et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à **20 Dinars** chacune, souscrites en numéraires et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG International Services	5 000	100 000	10%
STUDI International	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE Engineering	2 500	50 000	5%
Personnes physiques	10 000	200 000	20%
TOTAL	50 000	1 000 000	100%

2. Objet :

La SONEDE INTERNATIONAL a pour objet la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché international ayant pour destination principale l'Afrique et le Moyen Orient.

Conformément aux statuts, la société a, notamment pour objet :

- ✓ Le suivi et la supervision des projets ;
- ✓ L'assistance technique, institutionnelle et organisationnelle ;
- ✓ La gestion et l'exploitation d'ouvrages ;

- ✓ La formation ;
- ✓ Les comptes de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie ;
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

3. Les faits marquants de l'exercice 2012 :

a) Conventions :

Les principaux contrats et conventions signés au cours de l'exercice 2012 se présentent comme suit :

- Une convention a été signée avec **STUDI INTERNATIONAL** portant protocole d'accord pour mise à disposition d'un ingénieur électromécanicien en Algérie pour une durée de 6 mois.
- Un contrat a été signé avec **SCET-TUNISIE** portant sur la mise à disposition d'un chef de mission du lot en Mauritanie.
- Une convention a été signée avec **STUDI INTERNATIONAL** portant protocole d'accord pour mise à disposition d'un expert en Tunisie et à l'étranger pour une durée d'une année.
- Un contrat a été signé avec **IGIP** portant sur la mise de à disposition d'un ingénieur électromécanicien
- La conclusion d'un contrat au Tchad relatif à l'étude, l'assistance à la maîtrise d'ouvrages et la supervision des travaux hydrauliques à Ndjamena en faveur de la société Tchadienne des eaux (STE). Ce projet a démarré en Avril 2013.
- La conclusion d'un contrat en République Centrafricaine relatif à l'Étude diagnostique du schéma directeur de l'eau potable dans la ville de Bangui. Ce projet a démarré en Novembre 2012.

b) Moyens humains détachés en mission :

Pendant l'année 2012, vingt personnes sont détachées de la SONEDE pour effectuer les missions de formation, d'assistance, d'études et de suivi de travaux :

- 09 personnes pour mission de longue durée.
- 11 personnes pour mission de courte durée.

4. Principes comptables appliqués

Les états financiers de la SONEDE INTERNATIONAL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en vigueur.

Les méthodes comptables de base adoptées pour l'élaboration des états financiers se résument comme suit :

- **Unité monétaire**

Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinars Tunisiens.

- **Exercice social**

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

- **Immobilisations :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition ou leur valeur vénale et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et ce selon les taux d'amortissement prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

	<u>Tx Amt</u>
<u>Logiciels</u>	33%
<u>Équipement de bureau</u>	20%
<u>Matériel Informatique</u>	33%
<u>Matériel de transport</u>	20%
<u>Installations et agencements</u>	10%

5. Rémunérations du personnel

Les rémunérations et attributions accordées aux différents agents de la SONEDE International, sont comptabilisées au niveau des comptes de charges suivants : « Achats », « Charges du personnel » et « Autres charges d'exploitation ».

a. Achats consommés :

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les rémunérations du personnel pour lesquels sont établies des fiches de paie par la SONEDE et qui se décomposent en agents permanents et en agents ponctuels.

Dans ce sens, le salaire est pris en charge initialement par la SONEDE puis facturé trimestriellement par cette dernière à la SONEDE International pour remboursement.

b. Charges du personnel :

Sont comptabilisés au niveau de cette rubrique les salaires et les primes accordés au personnel de la SONEDE International et qui sont matérialisés par des fiches de paies établies par cette dernière.

Cette rubrique comporte les rémunérations accordées aux :

- Détachés longue durée ;
- Personnels autres que les détachés longue durée (Personnel siège)
- Les indemnités de stage.

c. Autres charges d'exploitation :

Sont comptabilisés au niveau de cette rubrique les charges suivantes :

- PERDIEM (Allocation de voyage) ;
- Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée ;
- Les primes du personnel extérieur détaché permanent ;
- Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée.

• PERDIEM :

Ce compte enregistre les allocations de voyages allouées aux différents intervenants pour détachement à l'étranger.

- **Frais de séjour et de représentation des détachés à longue durée :**

Ce compte comporte les frais de séjour et de représentation pour les experts affectés à des missions à l'étranger ainsi que les indemnités d'expatriation qui leurs sont réservées.

- **Les primes du personnel extérieur détaché permanent :**

Ce compte comporte les indemnités mensuelles de gestion et de représentation allouées au Directeur Général pour un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**, une retenue à la source de **20%** est opérée conformément aux dispositions de l'article 53 du code de l'IRPP et de l'IS.

- **Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée :**

Ce compte enregistre les primes accordées au personnel affecté à des missions à courte durée en Tunisie et à l'étranger.

4- Affectation des charges du personnel

L'affectation des charges du personnel au 31/12/2012 se présente comme suit :

CHARGES DE PERSONNEL				
Désignation	Achats consommés	Charge du personnel	Autres charges d'exploitation	Total
Personnel de gestion permanent (factures établies par la SONEDE)	94 989			94 989
Personnel pour mission ponctuelles (factures établies par la SONEDE)	34 184			34 184
Rémunération du personnel détaché longue durée		177 382		177 382
Rémunération du personnel siège		16 307		16 307
Indemnité de stage		2 349		2 349
charges patronales		28 423		28 423
Frais de gestion des experts détachés L.D			430 733	430 733
PERDIEM			43 489	43 489
Rémunération experts détachés courte durée (en Tunisie)			6 129	6 129
Rémunération experts détachés courte durée (à l'étranger)			27 667	27 667
Prime mensuel servie au Directeur Général			29 268	29 268
Prime de Personnel extérieur détaché Permanent			6 958	6 958
Total	129 173	224 461	544 244	897 878

Notes Bilan

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au cours de 2012, cette rubrique n'a pas connu de variation. Il s'agit de l'acquisition, en 2010, de Windows 7 original pour **229 Dinars**. Ce logiciel est amorti à hauteur de **193 Dinars** (Tx d'amortissement 33%)

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

La valeur de cette rubrique au 31/12/2012 est de **104.150 Dinars**, amortie à hauteur de **57.772 Dinars**.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2012

DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2011	Reclas. Et Acquisition DEC 2012	Valeur Brute au 31/12/2012	Tx Amt	Cumul des Amort au 31/12/2011	Dotation aux Amt 31 12 2012	Régul Amt en 2011	Cumul Amt au 31/12/2012	VCN au 31/12/2012
Logiciels	229		229	33%	117	76		193	36
Equipement de bureau	10 395		10 395	20%	2 441	2 079		4 520	5 875
Matériel Informatique	9 762		9 762	33%	3 690	3 222		6 912	2 851
Matériel de transport	80 900		80 900	20%	29 654	16 180		45 834	35 066
Installations et agencements	3 093		3 093	10%	197	309		507	2 586
TOTAL	104 379	0	104 379		36 099	21 865		57 964	46 415

NOTE 3 : Immobilisations financières

Cette rubrique n'a pas connu de variation au cours de 2012. La valeur correspond au Dépôt et Cautionnement pour **2.700 Dinars** au titre du loyer du siège de la société

NOTE 4 : Autres Actifs non courants :

Les frais préliminaires sont résorbés en totalité, selon le mode linéaire, sur 3 ans conformément à la norme N° 10 Charges reportées.

NOTE 5 : Clients et comptes rattachés

Les «Clients et comptes rattachés» s'élèvent à **463.357 Dinars** en 2012 contre **194.768 Dinars** en 2011.

Désignation	Note	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
COMETE	5-1	28 500	14 250
STUDI	5-2	183 477	159 020
SCET	5-3	18 850	4 508
IDC	5-4	22 266	14 218
OMMP		-	2 772
AGETIP CAF	5-5	187 535	-
IGIP	5-6	22 728	-
Total		463 357	194 768

Note 5-1 Le détail du client COMETE par facture non encore réglée au 31/12/2012 se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2012
COMETE	FAC 11/12 RWANDA	14 250
	FAC 12/12 RWANDA	14 250
TOTAL COMETE		28 500

Note 5-2 Le détail du solde client STUDI se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2012
STUDI	FAC 23/12 RDC PAYABLE EN \$	9 800
	FAC 23/12 RDC	6 090
	FAC 24/12 ALG	8 200
	FAC 32/12 RDC	7 900
	FAC 32/12 RDC PAYABLE \$	15 200
	FAC 33/12 ALG	9 115
	FAC 40/12 RDC	9 300
	FAC 40/12 RDC PAYABLE EN \$	18 000
	FAC 41/12 ALG	8 508
	FAC 46/12 RDC PAYABLE EN \$	13 200
	FAC 47/12 ALG	7 488
	FAC 52/12 PAYABLE EN \$	8 600

FAC 53/12	9 115
FAC 61/12	7 692
FAC 66/12	9 300
FAC 66/12 PAYABLE EN \$	18 000
FAC 67/12	9 115
FAC 68/12	2 000
FAC 68/12 1565EURO*2.0472	3 204
FAC 71/12 NOURDDINE ZIDI	1 500
FAC 71/12 NOURDDINE ZIDI 1050E*2.04	2 149
Actualisation créances	1
TOTAL STUDI	183 477

Note 5-3 SCET

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2012
SCET	FAC 58/12	3 850
	FAC 58/12 PAYABLE EN EURO	5 800
	FAC 73/12	3 850
	FAC 73/12 PAYABLE EN EURO	5 350
TOTAL SCET		18 850

Note 5-4 IDC

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2012
IDC	FAC 35/12 OUZBEC 16019\$*1.39	22 266
TOTAL IDC		22 266

Note 5-4 AGETIP CAF

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2012
AGETIP CAF	FAC 70/12 91587.5E*2.0541	188 130
	Actualisation créances	-595
TOTAL AGETIP CAF		187 535

Note 5-5 IGIP

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2012
IGIP	FAC 65/12 5500EURO*2.0472	11 362
	FAC 72/12 5550E*2.0687	11 364
	Actualisation créances	2
TOTAL IGIP		22 728
TOTAL		463 357

NOTE 6 : Autres actifs courants

Au 31/12/2012, la valeur des « Autres actifs courants » est de **75.665 Dinars** détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Etat RS/VENTE	-	290
Crédit TVA	3 702	1 347
Sous Total	3 702	1 637
Fournisseur	4 000	1 371
Personnel avances sur salaires (a)	16 219	1 048
Projet AQUAKNIGHT exercice 2013 (b)	6 279	-
Produits à recevoir (c)	39 623	32 746
Charges constatées d'avance (d)	5 843	5 386
Sous Total	71 963	40 550
TOTAL	75 665	42 188

(a)

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Abdallah RIABI	1 086	-
Adnen TOUNSI	2 076	-
Med BENNASSI	787	-
Mabrouk BEN SALEM	3 102	-
Taher TRABELSI	7 738	1 048
Noureddine ZIDI	1 431	-
Personnel avances sur salaires	16 219	1 048

(b) Le projet AQUAKNIGHT consiste à la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyse de consommation minimale nocturne au niveau d'une zone pilote choisi en accord avec le partenaire européen et dont la SONEDE international effectue la gestion pour le compte de la SONEDE, en effet en plus des résultats de l'étude dont bénéficie la SONEDE et le partenaire étranger (à savoir l'Union Européenne représentée par l'université de Palerme), tous les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.

(c)

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Subvention CEPEX	684	1 795
Projet AQUAKNIGHT	-	1 513
Projet COMETE	-	29 438
Projet Algérie	17 128	-
Projet Djibouti	5 204	-
Projet RDC	16 607	-
Produits à recevoir	39 623	32 746

(d)

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Loyer	4 088	3 600
Assurance voitures	1 749	1 765
Facture SONEDE	6	17
Facture STEG		4
Charges constatées d'avance	5 843	5 386

NOTE 7 : Placements et autres actifs financiers

Les «Placements et autres actifs financiers» s'élèvent à **507.545 Dinars** en 2012 contre **658.628 Dinars** en 2011.

NOTE 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le détail de cette rubrique au 31/12/2012 se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
STB DINAR	11 130	15 558
STB EURO	267 966	24 896
STB DOLLARS	150 018	49 406
CBT TCHAD	6 823	
CAISSE	126	194
TOTAL	436 064	90 054

NOTE 9 : Capitaux propres avant affectation

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Souscription du capital social	1 000 000				1 000 000
Résultat reportés			-164,124		-164 124
Résultat de l'exercice				83 571	83 571
Solde au 31/12/2012	1 000 000	0	-164 124	83 571	919 447

NOTE 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31/12/2012, la valeur de cette rubrique étant de **91.254 Dinars**, est détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Fournisseur	89 443	-
Fournisseur facture non encore parvenue	1 811	2 194
TOTAL	91 254	2194

NOTE 11 : Autres passifs courants

La valeur de cette rubrique au 31/12/2012 est de **521.045 Dinars**, est détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée(a)	130 228	50 448
Dettes provisionnées pour congés payés	7 467	4 750
Etat organismes sociaux(b)	15 043	12 690
Autres (CAP, Débiteurs et créditeurs divers, facture SONEDE) (c)	368 308	157 850
TOTAL	521 045	225 738

(a) : Personnel, rémunération dûe sur les détachés longue durée :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Jalel KOCHBATI	-	13 250
Mabrouk Ben SALEM	8 987	2 449
Taher TRABELSI	31 461	10 525
Mohamed FATHALLAH	13 471	7 024
Hédi HAJJ AMMAR	1 438	8 101
Abdessattar BOUSAIDI	9 176	3 704
Med Hédi CHANNOUFI	-	5 396
Abdallah RIABI	5 568	-
Adnen TOUNSI	24 451	-
Med BENNASSI	8 103	-
Riadh ZOUALI	22 734	-
Mohamed GUELBI	4 839	-
Total 1 (Personnel, rémunération dûe sur les détachés longue durée)	130 228	50 448
Dettes provisionnées pour congés payés	7 467	4 750
Total 2	7 467	4 750

(b) : Etats et organismes sociaux :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Receveur des finances	4 818	2 899
Sous Total	4 818	2 899
CNRPS	6 560	6 919
Prévoyance	2 130	2 256
Capital décès	316	334
CNSS accident de travail	-	283
CNSS	1 220	-
Sous Total	10 225	9 792
Total 3 (Etat et organismes sociaux)	15 043	12 690

(c) : Autres :

Détachés Longue durée avance à l'étranger(1)	20 888	4 583
Détachés courte durée(2)	10 812	7 682
Autres prestataires de services(3)	6 275	-
Charges à payer	11 638	4 424
Facture SONEDE	165 424	140 275
Provisions pour risques	886	886
Projet AQUAKNIGHT	152 384	-
Total 4 (Autres)	368 308	157 850

(1) : Détail des « Détachés Longue durée Avance à l'Etranger »

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Taher TRABELSI	7 779	3 041
Mohamed TRABELSI	2 249	
Hédi HAJJ AMMAR	-	1 156
Abdessattar BOUSAIDI	-	385
Mabrouk BEN SALEM	4 634	
Med BENNASSI	1 586	
Adnen TOUNSI	1 023	
Abdallah RIABI	2 187	
Noureddine ZIDI	1 431	
Total	20 888	4 583

(2) : Détail des « Détachés courte durée »

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Ahmed BOUSSAFFARA	10 812	6 300
Abdallah RIABI	-	1 382
Total	10 812	7 682

(3) : Détail des « Autres prestataires de services »

Désignation	Valeur au 31/12/2012
Abdallah RIABI	1 175
Noureddine ZIDI	2 700
Raouf NOUICER	2 400
Total	6 275

Notes État de Résultat

NOTE 12 : Revenus:

Les «Revenus» s'élèvent à **1.130.198 Dinars** en 2012 contre **512.906 Dinars** en 2011 et qui se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeur au 31/12/2012</u>	<u>Valeur au 31/12/2011</u>
Chiffre d'Affaires export	1 129 298	505 256
RDC	280 412	254 606
OUZBEKISTON	31 656	19 852
ALGERIE	91 891	89 566
DJIBOUTI	184 596	118 711
CAMEROUN	96 500	4 508
SNDE MAURITANIE	93 192	-
NIGER	9 500	-
RWANDA	28 500	-
CONGO	107 181	-
BANGUI	188 130	-
IRC MAURITANIE	6 102	-
ETUDE PROJET STUDI	3 649	-
LIBYE		9 000
AQUANIGHT produits à recevoir 2011	-1 513	1 513
COMETE produits à recevoir 2011	-29 438	29 438
ALGERIE produits à recevoir 2012	17 128	-21 938
DJIBOUTI produits à recevoir 2012	5 204	-
RDC produits à recevoir 2012	16 607	-
<u>Chiffre d'Affaires local</u>	<u>900</u>	<u>7 650</u>
OMMP	-	7 650
CONCEPT (SENEGAL)	900	-
<u>Total</u>	<u>1 130 198</u>	<u>512 906</u>

NOTE 13 : Autres Produits :

<u>Désignation</u>	<u>Valeur au 31/12/2012</u>	<u>Valeur au 31/12/2011</u>
Subvention CEPEX	6 039	6 298
Subvention CEPEX produits à recevoir 2012	684	-
Total	6 723	6 298

NOTE 14 : Achats consommés

La valeur de cette rubrique est de **226.950 Dinars**, au 31/12/2012, détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Achat carburant	10 440	7 681
Achat fournitures	3 985	1 282
Eau électricité	219	194
Fourniture administrative	117	1 269
Fourniture entretien	1 676	528
Sous Total 1	16 436	10 954
 FACTURE SONEDE (a)	 121 862	 102 349
FACTURE ERA	88 652	
Sous Total 2	210 514	102 349
 Total	 226 950	 113 303

(a) : Détail Factures SONEDE

Désignation	Valeur au 31/12/2012
Avance 1^{er} trimestre 2012	29 402
<i>Agents de gestion : Salaires et indemnité</i>	
A.BOUBAKER et M.CHBILI	21 679
Charges patronales	4 499
Sous total 1	26 178
 Salaires et indemnité A.BOUSAFFARA	 2 560
Charges patronales	664
Sous total 2	3 225
Total	29 402
 Avance 2^{ème} trimestre 2012	 32 401
<i>Agents de gestion: Salaires et indemnité</i>	
A.BOUBAKER	9 336
M.CHBILI	6 661
M.BENASSI	2 991
Charges patronales	4 163
Sous total 1	23 152

Agents pour mission ponctuelle:

Salaires et indemnité:

A.BOUSAFFARA 4 574

F.KAMEL 3 008

Charges patronales 1 666

Sous total 2 9 249

Total 32 401**Avance 3^{ème} trimestre 2012 41 230****Agents de gestion:**

Salaires et indemnité :

A.BOUBAKER 1 802

M.CHBILI 8 467

M.BENASSI 8 573

M.H TEKARI 8 822

Charges patronales 6 579

Sous total 1 34 244

Agents pour mission ponctuelle:

Salaires et indemnité:

A.BOUSAFFARA 4 499

F.KAMEL 1 203

Charges patronales 1 283

Sous total 2 6 985

Total 41 230**Avance 4^{ème} trimestre 2012 41 230**

Facture SONEDE n°1/2012 (formation technicien RDC) 4 959

Facture SONEDE n°4/2013 (trim1/2012) 1 309

Facture SONEDE n°5/2013 (trim 2/2012) 1 158

Facture SONEDE (trim 3/2012 calculé) 1 712

Facture SONEDE (trim 4/2012) 1 712

PROJET AQUAKNIGHT -10 935

CORRECTION FACTURE SONEDE TRIM 4/2011 -6 090

AJUSTEMENT FACTURE SONEDE (Ecriture de redressement) -16 227

Total 121 862

NOTE 15 : Charges du personnel

Les «Charges du personnel» s'élèvent à **224.461 Dinars** en 2012 contre **162.753 Dinars** en 2011.

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Rémunération détachés longue durée (a)	179 697	133 838
Salaires autres que les détachés LD	16 307	10 059
Indemnité	34	100
Charges patronales	28 423	18 756
Total	224 461	162 753

(a)Détail des rémunérations « Détachés longue durée »

Projet	Désignation	Valeur au 31/12/2012
ALGERIE	Med FATHALLAH	24 123
	Mounir GUELBI	
Sous total		24 123
CAMEROUN	Mabrouk BEN SALEM	25 931
Sous total		25 931
CONGO	Riadh ZAOUALI	17 045
Sous total		17 045
DJIBOUTI	Hédi HAJJ AMMAR	27 843
	Abdessattar BOUSAIDI	19 285
	Med Hedi CHANNOUFI	7 690
Sous total		54 818
MAURITANIE	Adnen TOUNSI	20 546
Sous total		20 546
RDC	Taher TRABELSI	23 997
	Jalel KOCHBATI	8 427
	Abdallah RIABI	2 461
Sous total		34 885
Reprise sur provision congés à payer		-2 592
Provision congés à payer		4 940
Total		179 697

NOTE 16 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Déplacement	17	27 022
Voyage hébergement	20 464	0
Réception	506	0
PERDIEM	43 489	0
Sous traitance générale	616	460
Entretien et réparation	1 564	233
Personnel extérieur à l'entreprise	565	435
Frais de séjour et de représ. Des détachés longue durée (a)	430 733	223 475
Frais postaux	3 217	3 530
Honoraires	16 799	4 634
Locations	11 464	11 640
Personnel détachés courte durée (b)	19 895	2 888
Rémunération autres prestataire de services (c)	13 901	0
Prime du personnel exter. Détachés permanent (d)	36 226	37 329
Primes assurance	1 301	2 154
Etude et recherche	0	1 685
Publicité publications relations publiques	2 890	2 471
Services bancaires	698	554
Agios bancaires	66	0
Pénalité de retard	0	242
Pertes ordinaires	1	108
Droits et taxes	1 365	981
Total	605 777	319 841

(a) Détail « Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée »

Projet	Désignation	Valeur au 31/12/2012
ALGERIE	Med FATHALLAH	37 359
	Mounir GUELBI	4 839
Sous total		42 197
CAMEROUN	Mabrouk BEN SALEM	49 970
Sous total		49 970
CONGO	Riadh ZAOUALI	72 496
Sous total		72 496
	Hédi HAJJ AMMAR	50 538

DJIBOUTI

Abdessattar BOUSAIDI	26 383
Med Hedi CHANNOUFI	16 919

Sous total	93 840
-------------------	---------------

MAURITANIE Adnen TOUNSI	40 534
--------------------------------	--------

Sous total	40 534
-------------------	---------------

RDC	Taher TRABELSI	52 360
	Med TRABELSI	13 669
	Jalel KOCHBATI	15 863
	Med BENNASSI	37 200
	Abdallah RIABI	14 703

Sous total	133 795
-------------------	----------------

Charge à payer expert COMETE	-2 100
------------------------------	--------

Total	430 733
--------------	----------------

(b) : Détail des « Détachés courte durée »

Désignation	Valeur au 31/12/2012
--------------------	-----------------------------

Ahmed BOUSSAFFARA	14 895
-------------------	--------

Fethi KAMEL	5 000
-------------	-------

Total	19 895
--------------	---------------

(c): Détail des « Rémunérations des autres prestataires de service »

Désignation	Valeur au 31/12/2012
--------------------	-----------------------------

Imed BENLILI	1 130
--------------	-------

Najib ELOUAFI	60
---------------	----

Abdallah RIABI	1 175
----------------	-------

Med Fadhel YAACOUB	3 765
--------------------	-------

Noureddine ZIDI	2 700
-----------------	-------

Raouf NOUICER	3 000
---------------	-------

Zaher KHARRAT	2 072
---------------	-------

Total	13 901
--------------	---------------

(d) : Détail des « Détachés permanents »

Désignation	Valeur au 31/12/2012
--------------------	-----------------------------

Adnen BOUBAKER	16 022
----------------	--------

Med Hbib TEKARI	13 246
-----------------	--------

Montassar CHBIL	7 317
-----------------	-------

Sous Total	36 585
-------------------	---------------

Reprise provision congé à payer 2011	-1 937
--------------------------------------	--------

Provision congé à payer 2012	1 577
------------------------------	-------

Total	36 226
--------------	---------------

NOTE 17 : Charges Financières Nettes

Les « charges financières nettes » s'élèvent à **8.602 Dinars** en 2012 contre **6.933 Dinars** en 2011.

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Perte de change	7 675	5 400
Perte sur VMP	927	1 533
Total	8 602	6 933

NOTE 18 : Produits des placements

Les «Produits des placements» s'élèvent à **41.156 Dinars** en 2012 contre **32.220 Dinars** en 2011.

Désignation	Valeur au 31/12/2012	Valeur au 31/12/2011
Agios créditeurs	544	603
Revenus de VMP	21 278	28 378
Gain de change	19 334	3 225
Produits divers	-	14
Total	41.156	32.220

NOTE 19 : Autres Produits Ordinaires

Les «Autres produits ordinaires» s'élèvent à **690 Dinars** en 2012 contre **6.947 Dinars** en 2011.

NOTE 20 : Informations sur les parties liées

Au 31/12/2012, les créances et les dettes des parties liées se présentent comme suit :

Parties liées	Objet	Montants en Dinars
Créance COMETE	Solde du compte clients au 31/12/2012	28.500
Créance STUDI	Solde du compte clients au 31/12/2012	183.477
Créance SCET	Solde du compte clients au 31/12/2012	18.850
Dettes SONEDE	Prise en charge des frais du personnel	159.334
	Constitution SONEDE International	6.090

Rapport Général

Tunis, le 02 Juillet 2013

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la SONEDE International***

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons :

- Notre rapport sur les états financiers, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, et
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SONEDE International, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **919.447 Dinars** y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **83.571 Dinars**.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par la Direction de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle

interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SONEDE International au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers annuels, des informations fournies dans le rapport de gestion de l'exercice 2012 et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, tel que modifié par les dispositions du décret n° 2005-3144 du 6 Décembre 2005 relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Le Commissaire aux Comptes

***DDF-AUDIT
Mohamed DALY***

Rapport Spécial

Tunis, le 02 Juillet 2013

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la SONEDE International***

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues au cours de l'exercice:

Il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2012, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

II. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2012 :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012. Elles concernent :

1. La SONEDE international a conclu avec la SONEDE, en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation de projet AQUAKNIGHT.

À cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- La SONEDE et la SONEDE international ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de la SONEDE International et quatre cadres de la SONEDE.
- La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de la SONEDE International, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion de projet.

- La SONEDE s'engage à verser à la SONEDE international, chaque année, un montant équivalent à **10%** du cout annuel du projet et ce dans la limite de **28.740 dinars** au titre de la première année, **3.800 dinars** au titre de la deuxième année et **3.570 Dinars** au titre de la troisième année.
 - Les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.
 - La SONEDE International s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.
2. La SONEDE International doit, au 31 Décembre 2012 à la SONEDE, un montant de **6.090 Dinars** représentant les frais de constitution de la SONEDE International.
 3. La SONEDE international a conclu avec la SONEDE, en date du 20 novembre 2009 une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société. Les charges du personnel détaché auprès de la SONEDE international au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à **135.662 Dinars**. La SONEDE international doit, au 31 décembre 2012 à la SONEDE au titre de cette convention, un montant de **159.334 Dinars**.
 4. La SONEDE International a réalisé avec son administrateur SCET des prestations de services rentrant dans le cadre de l'activité normale de la société. Au 31 Décembre 2012, le compte « Client SCET » fait apparaître un solde de **18.850 Dinars**

III. Rémunération des dirigeants

Le Directeur Général de la SONEDE International perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :

- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation d'un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**.
- Une voiture avec prise en charge de la SONEDE International des dépenses de circulation et des frais d'entretien.
- Un contingent mensuel d'essences SP de **400 litres**.
- La prise en charge par la SONEDE International des frais de téléphone mobile du Directeur Général ;
- Une indemnité journalière pour frais de mission à l'étranger de **250 Dollars Américains** ;
- Une prime de bilan fixée annuellement par le Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'exercice concerné.

Les obligations et engagements de la société envers son Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en Dinars) :

	<i>M. Adnène BOUBAKER</i>	<i>M. Mohamed Habib TAKKARI</i>
Salaire	40 691	33 521
Indemnité de représentation	17 073	12 195
Frais d'essence et de téléphone	3 984	2 825
Frais de mission à l'étranger	37 846	8 640
<i>Total</i>	<i>99 594</i>	<i>57 181</i>

Par ailleurs, en dehors de ces opérations nos investigations n'ont révélé aucune convention sauf des opérations normales et courantes rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants de code des sociétés commerciales.

Enfin, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Commissaire aux Comptes

***DDF-AUDIT
Mohamed DALY***